



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN

Envoyé en préfecture le 14/09/2023
Reçu en préfecture le 14/09/2023
Publié le 14/09/2023
ID : 081-200034049-20230831-DPDB2023_065-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE TARN

- Article L5211-10 du CGCT
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION
N°2023-65
DU JEUDI 31 AOÛT 2023

Participants : M. Jean-Luc CANTALOUBE, Mme Isabelle CALMET, MM. Henri VIAULES, Jean-Paul CHAMAYOU, Mme Sylvie BASCOUL, MM. Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC.

Objet de la décision : Mission d'Assistance /Conseil pluriannuelle en finances locales

Vu l'intérêt, pour la Communauté de Communes, de disposer d'une prospective financière actualisée annuellement,

Considérant que les prestations fournies par la Société RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES en matière d'analyse et de prospective financières satisfont pleinement,

Considérant que l'accès au logiciel fourni par ladite société ne se justifie pas et qu'il n'y donc a pas lieu de souscrire un abonnement, il est proposé de confier uniquement à la Société RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES une mission d'assistance / conseil pluriannuelle en finances locales.

Ainsi, le Bureau de la Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité :

- confie à la Société RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES domiciliée 16, rue de Penhoët à Rennes (35000) une mission d'assistance / conseil pluriannuelle en finances locales moyennant une redevance annuelle de 5 160,42 € HT (6 192,50 € TTC – Proposition n° 23kn177.docx – 27 juin 2023),
- précise que le contrat est conclu pour un an à compter du 1^{er} janvier 2024 et sera renouvelable tacitement deux fois sans que la durée totale ne dépasse trois ans,
- autorise Monsieur le Président à signer ledit contrat et toute autre pièce utile à l'exécution de la présente décision.

En vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre Tarn